



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/31

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 MAI 2021

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 juin 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu la délibération CA2020/55 du 11 décembre 2020,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 07 mai 2021.**

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 juin 2021.

Membres présents	21
Membres représentés	8
Abstention (s)	0
Votants	29
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	29
Pour	29
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.

PRÉSIDENCE

13 JUL. 2021

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

12 JUL. 2021